

FORMATION

HABILITATION B1(V) B2(V)

BC BR H1 (V) H2(V)



21H



100%



Objectifs

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510
- Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement
- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques

Public

Personnel électricien chargé d'exécuter ou d'organiser des essais, ainsi que d'effectuer des travaux non électriques dans les zones réservées aux électriciens ou à proximité de parties nues sous tension.

Pré-requis

- Un diplôme dans le domaine de l'électricité ou une expérience professionnelle reconnue en tant qu'électricien est indispensable pour participer à la formation d'habilitation électrique B1 B2.
- Chaque participant doit être équipé de ses EPI : gants isolants, chaussures de sécurité et écran facial de protection (visière de sécurité).
- La formation de recyclage pour l'habilitation électrique B1 B2 doit être effectuée tous les trois ans.

Profil du formateur

Formateur spécialisé en Habilitations Electriques. Une solide expérience professionnelle dans le domaine et dans la formation professionnelle. Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par la responsable pédagogique.

Contenu

Thèmes en commun

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Thèmes techniques S S-F

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en equipotentialite)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

Thèmes spécifiques B1(v), B2(v), B2(v) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)

Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Méthodes utilisées

La formation-action alterne des temps d'acquisition de connaissances et des temps de mises en pratique sur des projets réels, au plus proche de la réalité des apprenants : Auto-évaluation en début de formation Retour d'expériences. Apports théoriques et pratiques avec des méthodes actives. Mise en situation réelle avec les risques spécifiques liés à l'entreprise.

Modalités d'évaluation

Une évaluation en début de session des pré requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation

L'évaluation se fera en fin de formation à travers une évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation ».

Un Certificat de réalisation ainsi que la délivrance d'un sera remis à la fin de la formation pour chacun des participants.

Moyens logistiques

- PC + vidéoprojecteur.
- installations électriques (armoire)
- Carnet de prescriptions sécuritaires basées sur la norme NF C18-510
- Supports de cours spécifiques
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel

Accessibilité

Pour tout besoin d'aménagements spécifiques (physique ou pédagogique) merci de prendre contact avec notre organisme

Tarif et délais d'accès

Un diagnostic est nécessaire en amont. Toute demande fera l'objet d'un devis. Nos propositions pédagogiques et commerciales précisent un délai d'accès pour chaque projet. Les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 1 mois à compter de la date de signature de notre proposition commerciale.

Les + de nos formations

+ Adapté à vos spécificités. Ce programme est proposé au sein de vos locaux. Il est donc adapté aux spécificités de votre établissement. C'est la garantie d'une formation personnalisée et à visée opérationnelle immédiate.

+ Nous intervenons en France Entière

+ Nous formons depuis plus de 10 ans



INTRA



**ANYTIME
ANYWHERE**



**10 PARTICIPANTS
MAXIMUM**



02 47 88 06 29